

Demande d'admission de la Palestine à l'ONU TIRS DE BARRAGE DE L'OCCIDENT

P6

LA DÉPÊCHE

234 09 64 / 221 09 32 / 919 66 68 / 970 57 68 Email: ladepeche@hotmail.com

Hebdomadaire Togolais d'Informations, d'Analyses et de Publicités
18^e année - N°589 du 28 septembre 2011

Dossier / Finance

LE REFUS DE LA MONNAIE USAGÉE ACCENTUE LA PAUVRETÉ



P5

LE CÉLÈBRE PRISONNIER DE "ROBBEN ISLAND TOGOLAIS"

Il y a des situations qui se ressemblent à ne pas croire. C'est le cas de la prison du député de la Kozah à Lomé qui ressemble à celle que Mandela avait connue dans les années 60 en Afrique du Sud. En Afrique du Sud, l'avocat Mandela faisait peur aux Blancs de l'Apartheid au point que ceux-ci l'ont envoyé à la célèbre prison de Robben Island, pour incitation à la violence. Il en sort en héros après 27 ans de géole.

Au Togo, sans qu'on ne soit pas dans un système d'Apartheid, le sort réservé à l'icône de la Kozah ressemble étrangement aux crimes des Botha et de Klerk en Afrique du Sud.

En Afrique du Sud, les Blancs agissaient par des lois et une justice cyniques. Pour perpétuer leur règne total sur la majorité noire, la minorité blanche, arrêtait et emprisonnait tous ceux qui constituaient une menace pour leur système raciste. Au Togo, le député Kpatcha, pour être jeté en

prison, n'a commis qu'un seul crime : demander à son frère aîné le partage de l'héritage laissé par le père! Pour avoir osé dire la vérité, tous les moyens de l'Etat ont été déployés pour l'anéantir. Comme Mandela livré aux Blancs d'Afrique par la CIA, au Togo le député Kpatcha a été livré à ses oppresseurs par l'Ambassade des USA à Lomé. Deux personnalités, un destin commun. Avec Kpatcha en prison, le problème d'héritage n'est pas réglé. Il a été repoussé et tôt ou tard, il sera lancé dans la figure de celui ou ceux qui feignaient de l'ignorer.

Quant à ceux qui se réjouissent du sort réservé au député Kpatcha, ils n'ont rien compris aux lois de la nature. Condamné par les lois injustes de l'Etat, le député Kpatcha est déjà blanchi. Mais gars à tous ceux qui ont comploté pour l'envoyer injustement en prison. Le verdict du Tout Puissant les attend.

KAO Victoire

Des condamnés dans le fameux procès d'atteinte à la Sûreté de l'Etat

ENLEVÉS NUITAMMENT À LA PRISON CIVILE DE LOMÉ

P3



Esshoh Gnassingbé



Tchinguilou Sondou



Towbeli Kouma



Cdt Abi Atti

Kozah

LA CNDH ORDONNE LA RÉHABILITATION D'UN PROCHE DU DÉPUTÉ KPATCHA À L'UNIVERSITÉ DE KARA

France

SARKOZY ACCUMULE LES HANDICAPES À SEPT MOIS DE LA PRÉSIDENTIELLE



P4

La DEPECHE encore dans l'œil du cyclone DEVONS-NOUS NOUS INQUIÉTER POUR NOS ÉCRITS ?

Concours de théâtre sur le Respect et la Dignité de l'étudiante

La "Troupe Théâtrale de l'UL" enlève le trophée

Six troupes de l'Université de Lomé (UL) ont participé le 5 août 2011 au concours de théâtre organisé par le club UNESCO de l'UL sur "Le Respect et la Dignité de l'étudiante : mes droits, tes droits." Après les différentes prestations, le jury a retenu les troupes qui doivent continuer la sensibilisation. Depuis lors, les lauréats attendaient impatiemment la remise des trophées. C'est désormais chose faite depuis le 19 septembre 2011. Le premier prix est enlevé par la

Troupe Théâtrale de l'UL, suivie respectivement du club culturel de la FASEG et du club UNESCO/UL. La cérémonie de remise de ces prix s'est déroulée au bloc sportif et culturel de l'UL en présence des délégués d'amphis et des amis. Les trois lauréats ont reçu des trophées et des enveloppes. Les trois autres ont également reçu des enveloppes comme prix de participation.

Rappelons que ce concours est organisé dans le cadre de la réalisation du projet portant sur



la promotion du droit à la liberté d'expression, à l'intégrité morale et psychologique de l'étudiante à l'UL. A cet effet, les responsables du Club UNESCO ont demandé aux récipiendaires de poursuivre la sensibilisation sur le concept genre sur le campus afin de venir à bout de la discrimination à l'égard de l'étudiante. Selon ces organisateurs, les objectifs sont atteints, vu l'engouement que cette manifestation a suscité auprès de leurs collègues.

Vivien Tchak

Projet RIC

Les résultats de l'évaluation de la mise en œuvre restitués

Le projet Réseau d'Intelligence Collective (RIC) a pour objectif de développer une culture de réseau et de partage d'informations pour susciter l'innovation au sein des entreprises, d'améliorer la disponibilité de l'information, en particulier technologique, de faciliter son accessibilité tout en contribuant au transfert de connaissances de la recherche vers les entreprises. Il vise également à diffuser la culture de l'Intelligence Economique (IE) à travers des activités de sensibilisation / formation et de veille au profit des membres du réseau, à accompagner les entreprises dans la mise en place de cellules de veille ou d'IE. Dans le cadre de sa mise en œuvre, une étude nationale a été réalisée sur des entreprises nationales. La restitution des résultats de cette étude a eu lieu le jeudi 22 septembre 2011 à l'Hôtel Sancta Maria à Lomé. Organisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT), cette rencontre a connu la présence des représentants des Cellules d'Animation et de Mutualisation (CAM) du Niger et du Togo, MM. Karemabé Amadou et John BOUKARY, du représentant de la Chambre Consulaire Régionale au sein de l'Unité de Gestion du Projet (UGP), des experts en intelligence collective et des représentants d'entreprises. Me Patricia AUROY, consultante sénior de Technopolis Group France-ITD, a présenté un exposé sur l'objectif de l'évaluation, les résultats acquis et les recommandations. Etant donné que les Chambres de Commerces et d'Industries (CCI) ont joué un rôle important dans la diffusion de l'information au sein de l'entreprise, elles se sont mises en

réseau pour le développement de l'intelligence collective et économique au service du développement des grappes d'entreprises dans l'espace francophone. Selon elle, l'objectif de cette évaluation est de porter un jugement argumenté par un bilan précis et exhaustif des actions mises en place par les 3 Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI) et leurs associés au sein des CAM, un jugement dynamique par la recherche d'effets structurants (avec la réserve du peu de temps laissé aux actions pour se diffuser du fait de la durée raccourcie du Projet)

L'évaluation a permis de mener aussi un jugement concerté afin de faciliter l'appropriation des résultats et de favoriser une réflexion collective entre les partenaires sur le bilan et l'avenir du Projet. Les résultats de cette évaluation sont le fruit de trois missions réalisées dans les trois pays qui expérimentent le projet. Les résultats de cette évaluation concernant la mise en œuvre du projet RIC s'articulent essentiellement autour de trois points, l'analyse de la mise en œuvre des activités régionales et nationales du Projet RIC (gestion du projet, études et lobbying, pérennisation). Les diverses rencontres régionales et les activités menées au sein des pays et des organisations intermédiaires, ont permis d'évaluer le chemin parcouru et de planifier les actions futures. La phase pilote permettra en outre de renforcer les capacités de toutes les CCI impliquées et leur donnera des outils permettant d'intégrer la démarche réseau et de définir un modèle actionnable pour la création et la gestion de réseaux d'entreprises. Me AUROY a

relevé la pertinence, l'efficacité, l'effectivité et l'impact de l'évaluation de la mise en œuvre du projet. Il s'agit, à travers le Projet RIC, de développer une culture de réseau et de partage d'informations pour susciter l'innovation dans les entreprises agroalimentaires des 3 pays concernés et améliorer également la compétitivité des entreprises de transformation agroalimentaires. Ce projet est pertinent au regard des problématiques du secteur agroalimentaire au Togo, ainsi que des besoins des entreprises prestataires et de leur renforcement. Les objectifs du projet sont en partie atteints car il a permis notamment d'identifier des acteurs compétents, de créer les outils permettant la mise à disposition de l'information et la diffusion de la culture de l'IE. L'accompagnement des entreprises n'est pas cependant atteint. Par rapport à l'effectivité, les acteurs sont globalement satisfaits du pilotage du projet RIC à travers la bonne gouvernance. Par rapport à l'impact, après 11 mois, il est difficile de le déterminer à court et long terme. Il a également permis l'amorce d'une culture de l'IE et d'un réseau réussi à travers la prise de conscience de l'importance de l'information dans la gestion d'une organisation / entreprise, la création d'un réseau de professionnels dans 3 pays de l'UEMOA.

Par contre, l'impact reste limité pour les entreprises agroalimentaires car il n'y a pas pour le moment d'apport concret dans leur gestion. La consultante a souligné que le Projet pilote RIC a permis de sensibiliser et de former les différentes parties prenantes au thème

IE/Innovation, dans un contexte où le sujet n'était pas encore réellement connu. Ce projet a permis de constituer un vivier d'informateurs et de prestataires de services formés aux concepts et outils de l'IE. Il a aussi permis à un certain nombre d'entreprises de prendre conscience de l'intérêt de l'information pour leur développement. Avec les CCI, tous ces acteurs constituent un socle pour la poursuite du Projet au Mali (et son élargissement à l'UEMOA). Pour les entreprises



bénéficiaires, il a permis notamment l'accès à des informations pertinentes (équipements, propriété industrielle, emballage, etc.), l'accès à de nouvelles personnes ressources, la qualité et l'utilité des formations et la possibilité de s'informer mutuellement, d'échanger l'information et des conseils via les réunions d'information, les formations, la plateforme.

Comme recommandations, l'évaluation prévoit d'assurer la pérennité du Projet et de la dynamique de coopération engagée, d'améliorer l'efficacité de sa mise en œuvre, d'envisager son élargissement à l'en-

semble de chaque pays concerné (et pas seulement au niveau de la capitale) et le diffuser au sein des huit pays de l'UEMOA. Pour assurer la pérennité et l'efficacité du projet, Mme AUROY préconise également de conforter la CCIT dans son rôle d'animation du Projet au Togo, de formaliser le partenariat au niveau national et sous-régional sur le plan politique et des responsabilités de chacun dans l'apport d'informations et d'expertises, de décentraliser le Projet au niveau du Togo. Il faut égale-

ment faciliter la mise en place du dispositif d'intelligence collective au sein des entreprises par un accompagnement à l'équipement et renforcer ou créer des outils de mutualisation pour la production et le transfert de technologie.

A la fin de la présentation, des débats et échanges ont permis aux participants d'apporter leur contribution à l'amélioration du travail. Les officiels présents ont émis le souhait que ce projet puisse porter les résultats attendus et s'élargir aux autres pays de la sous-région pour un secteur privé plus compétitif.

Simplexe BAM

Prison civile de Lomé

Des condamnés dans un procès injuste enlevés nuitamment

Pas de repit pour les condamnés dans le fameux procès d'atteinte, pardon, de complot contre la Sûreté de l'Etat. Une semaine à peine après leur embastillement à la prison civile de Lomé, certains d'entre eux ont été enlevés nuitamment. Tout s'est passé comme dans un film policier. Alors que l'enquête de la CNDH était en cours, dans la nuit du 24 septembre, des hommes en kaki ont fait irruption dans la prison civile de Lomé intimant l'ordre à des condamnés de les suivre, qu'ils sont demandés par la direction de l'administration pénitentiaire. Une fois au dehors, les hommes en kaki les informent qu'ils ont reçu l'ordre de les embarquer! Par la suite, on apprendra qu'ils sont dispersés dans les prisons de l'intérieur du pays. Ainsi, MM Atti, Tchinguilou et Palé sont débarqués à la prison d'Atakpané, MM Kouma et Esso (Essozinna), à la prison civile de Tsévié, MM Dotéma et Sassou à la prison de

Sokodé. De source proche de la prison, ils ont été embarqués sans qu'on leur donne le temps d'aller prendre leurs bagages.



Essoh Gnassingbé

Selon les informations qui nous parviennent des prisons ci-dessus indiquées, les détenus en question ont vu leur condition de détention se durcir. C'est ainsi que les Esso et autres se sont retrouvés dans des pièces exiguës avec plus de 80 détenus! Qu'est-ce qui a pu motiver ce comportement de nos autorités

? Personne ne le sait. Ce durcissement répond-il aux déclarations d'un colonel selon lesquelles, les condamnés vont périr



Tchinguilou Sondou

en prison? Cette attitude cavalière met en doute l'enquête de la CNDH sur la torture. Et l'on se demande si ce n'est pas fait exprès pour compliquer le travail de la CNDH. Dans tous les cas, dans ce dossier d'atteinte à la sûreté de l'Etat, la CNDH tente de faire un bon travail. C'est ainsi qu'on nous apprend que

dans un rapport remis au gouvernement, la CNDH avait très tôt attiré l'attention de nos dirigeants sur le fait que l'ANR n'é-



Towbeli Kouma

avait pas un lieu indiqué pour la détention des personnes.

La prison pour l'avoir connue est déjà une humiliation. On n'a pas besoin d'en ajouter. Depuis que nous avons fait la prison notre slogan est le suivant: 'Même à ton ennemi, il ne faut

pas lui souhaiter la prison". A plus forte raison un frère. Nous sommes tous des prisonniers en sursis. Alors, nous devons faire attention à ce que nous faisons



Cdt Abi Atti

dans la vie. On ne peut pas parler de réconciliation et au même moment poser des actes qui ne vont pas dans le sens de l'apaisement. Un peu d'humanisme pour des détenus condamnés dans un procès rocambolesque.

Kao Victoire

Kozah

La CNDH ordonne la réhabilitation d'un proche du député Kpatcha à l'Université de Kara

Qui a dit que Kara et la Kozah n'ont rien fait pour défendre le député Kpatcha dans ses problèmes? A Kara, la population acquiesse à l'icône de la Kozah n'est pas restée indifférente. Dès l'annonce de son arrestation le 15 avril 2009 devant l'ambassade des USA, Kara a bougé et les jeunes garçons, filles, personnes âgées se sont mobilisés pour dénoncer avec vigueur l'arrestation de l'homme le plus proche de leurs problèmes. A cause de l'argent distribué aux uns et aux autres pour faire taire tout mouvement de contestation dans la Kozah, la riposte a été foudroyante.

C'est ainsi que des arrestations furent opérées dans les rangs des associations des jeunes et tout particulièrement au sein de l'ONG "2AK" proche du député Kpatcha. Au sein de cette dernière association, il y a eu des rafles. C'est ainsi que AWADE Massamasso, professeur à l'UK et président de "2AK" et ses camarades furent arrêtés et jetés pendant des mois en prison. Aujourd'hui, la réintégration de M. AWADE à l'UK demandée par la CNDH s'inscrit dans la juste réparation du tort causé à un professeur d'université. Dans une de nos récentes publications, nous écrivions qu'au sein du RPT, il existe une mauvaise habitude qui consiste à condamner et à enterrer tous ceux qui émettent des idées contraires aux vieilles pratiques. Nous pensons que ces

vieilles pratiques devaient prendre fin. Mais hélas! Même si ce que vous dites est bon, vous êtes crucifié pour avoir osé. Dans ce cas, vous ne trouverez personne pour prendre votre défense. Aussi, dans le cas du professeur AWADE et ses camarades, les responsables de l'UK n'ont rien trouvé que de le rayer de l'université. S'ils ne le faisaient pas, ils seraient accusés de complicité et on leur ferait subir le même sort.

Avec la décision de la CNDH, nous espérons que la force sera à la loi pour remettre le professeur AWADE dans ses droits.

Restée longtemps complice des exactions du pouvoir après les présidences de Maîtres AGBOYIBOR et AHLONKO, la CNDH tente de plus en plus de s'affranchir du joug du pouvoir. Il y va de son intérêt.

Il n'est pas normal que, les institutions de l'Etat: (la Cour Constitutionnelle, la HAAC, la CENI, la Cour Suprême et autres), au lieu de conquérir leur autonomie pour servir le peuple, soient devenues des instruments au service du pouvoir pour écraser les citoyens.

Nous invitons la CNDH à oser davantage et les autres institutions de l'Etat à emboîter le pas à la CNDH, afin que les Togolais longtemps sevrés goûtent enfin aux bienfaits de la démocratie sur la terre de nos aïeux.

Kao Victoire

Me CHARRIERE BOURNAZEL ECRIT A ABALO PETCHELEBIA

"Un jour où l'autre l'histoire est amenée à juger des juges"

Paris, le 19 septembre 2011
CHRISTIAN CHARRIERE-BOURNAZEL Avocat au Barreau de Paris, Ancien Secrétaire de la Conférence, Ancien Bâtonnier des assurances.

ANITA ANTON, Avocat au Barreau de Paris, DEA de philosophie du droit, DESS droit des assurances

NAÏMA MOUTCHOU Avocat au Barreau de Paris, DESS droit des affaires- DUCJ
CCB AVOCATS 41, AVENUE FOCH 75116 PARIS

Monsieur le président Messieurs les juges composant la Cour Suprême de Lomé République du Togo Siégeant en audience spéciale Lomé Togo

Télécopie: 00 228 22 21 88 00
AFFAIRE : Député Kpatcha GNASSINGBE C/MP CCB/NP

Le bâtonnier Mario Stasi m'a rendu compte de la mascarade judiciaire à laquelle vous vous êtes livrés à l'encontre de M. Kpatcha Gnassingbé et de ses malheureux co-inculpés.

Déjà, vous aviez trouvé tout à fait normal que la défense ne soit prévenue de la date d'audience que huit jours auparavant, sans avoir eu communication de l'intégralité du dossier. Vous

avez feint de prendre en compte ma demande de remise. C'était pour la forme puisque vous avez accordé un renvoi à une semaine.



Quant à l'audience elle-même, ce qu'on m'en a dit, scelle votre déshonneur: rien ne vous a arrêtés, ni la vacuité du dossier, ni les témoignages poignants d'hommes montrant les marques des tortures qu'ils avaient subies pour leur arracher des aveux, ni l'oubli de la date d'audience que huit jours auparavant, sans avoir eu communication du général Katanga (Ndlr: colonel) venu comme témoin à la barre,

mais en réalité vous donnant des ordres pour condamner sans que vous émettiez la moindre protestation.

Vous avez, sans même, condamné à des peines d'emprisonnement allant jusqu'à vingt ans des hommes innocents. Vous n'en avez relaxé aucun, malgré les réquisitions du ministère public qui cherchait à en épargner quelques uns.

Je n'escompte d'aucune manière l'éveil de votre conscience. Sachez seulement qu'un jour ou l'autre, inexorablement, l'histoire est amenée à juger les juges.

Je souhaite que ce jour-là, vous soyez confrontés à des juges dignes de ce nom et que vous puissiez compter sur le dévouement, l'intégrité et le talent d'avocats semblables à ce dont vous avez méprisé les plaidoiries.

Je n'ai évidemment aucun respect à vous manifester.

En revanche, je rends publique ma présente lettre à vous-mêmes à laquelle je j'estime devoir donner le plus large écho possible.

Bâtonnier Christian Charrière-Bournazel

L'Ambassade des Etats-Unis à Lomé juge la CVJR non crédible

C'est ça la force de l'Oncle Sam. Dire la vérité, rien que la vérité même si celle-ci va à l'encontre d'un ami, d'un allié avec qui on partage des intérêts. C'est ce qu'on lit dans les révélations des câbles diplomatiques de l'ambassade des USA au Togo. Bien qu'en accointance avec le Président Faure, Mme Patricia Haudkins, précédemment ambassadrice des Etats-Unis au Togo a dit à ses hiérarchiques tout ce

qu'elle pense de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR). Dans les câbles diplomatiques qu'elle a envoyés au Département d'Etat (ministère américain des Affaires Etrangères), elle juge la CVJR pas crédible. Sa neutralité, selon elle, a été entachée par certains membres proches du Président Faure. Il s'agit notamment de Mme Kissem Tchangaï Walla, professeur Koffi Ahadji-Nonou,

président de l'UL, un ami du président Faure, Togbui Agokoli et Ogamo Bagna.

Les membres de la CVJR sont dans l'ensemble des figures respectées de la société togolaise. Mais, souligne-t-elle, l'inclusion de plusieurs membres controversés, met en doute la neutralité de toute recommandation que la commission viendrait à faire. Ce qui est dit, est dit.

Kao Victoire

Le WANEP-TOGO sensibilise l'opinion sur les problèmes liés à l'extraction minière

Une conférence débat sur le thème : " L'extraction des ressources naturelles, la justice sociale et la résolution des conflits ", s'est tenue le 22 septembre à la salle CEDEAO du CASEF à Lomé. Elle est organisée par le WANEP-Togo (West Africa Network for peacebuilding-Togo), Réseau Ouest Africain pour l'éducation de la Paix-Togo à travers le projet : " Dialogue sur l'extraction du phosphate au Togo ". La conférence a rassemblé des représentants de plusieurs ministères, la société civile, les ONG, les représentants des organisations internationales, des médias, etc.

C'est une série de conférences qui s'inscrit dans le cadre des activités que mène le WANEP-Togo dans le contexte du dialogue sur l'exportation du phosphate. L'objectif de ces conférences, c'est d'informer l'opinion publique sur les impacts et les problèmes liés à l'extraction minière, particulièrement dans le cas des phosphates et du calcaire.

Ce cadre de réflexion permet de se projeter sur l'avenir du pays concernant toutes les zones où une exploitation minière est possible ou en cours. C'est pour cette raison que la deuxième conférence va se tenir à Tabligbo et la troisième à Kara.

La conférence de Kara doit offrir l'opportunité à tous les acteurs qui sont impliqués dans l'extraction de fer de Bangéli au Nord-Ouest de Bassar, du marbre à Adété, et éventuellement les exploitations minières, de commencer déjà à réfléchir à leurs impacts sur les populations.

Comme on le voit, le WANEP n'opère pas seulement dans la Région Maritime. Il œuvre sur toute l'étendue du territoire national. Il travaille de manière à prévenir les conflits. Une manière d'éviter à notre pays la situation que vit le Nigeria avec la question du Delta du Niger qui a entraîné la naissance de la rébellion.

Alexandre ARRIS

La DEPECHE encore dans l'œil du cyclone Devons-nous nous inquiéter pour nos écrits ?

C'est ce qu'on nous apprend. Nos écrits gênent à tel point que dans certains laboratoires, on pense au sort à nous réserver. Pour cela, "on nous conseille de ne pas nous mêler de la querelle entre Faure et Kpacha. Et si nous continuons, nous risquons fort notre vie". Si la querelle entre Faure et son jeune frère s'était limitée aux murs de leur maison, on comprendrait. Ce n'est pas le cas. On nous a parlé d'atteinte contre la sûreté de l'Etat et ensuite de complot d'Etat. Dès lors, ce n'est plus un problème familial, mais un problème d'Etat qui concerne tous les citoyens, qui plus est, des journalistes.

Si un seul instant nous avions pensé aux risques que nous courons pour nos écrits, il

est clair que nous ne continuerions pas à exercer ce métier que nous aimons tant et que nous pratiquons avec passion.

Le journalisme comporte des risques. Une fois qu'on embrasse la profession, on intègre les risques et on fait avec. Les gens qui nous haïssent disposent de tous les moyens de nuisance (emprisonnement, enlèvement et maraboutage à distance, accidents provoqués, vols simulés dans la nuit pour tuer, etc). Ils ne vont pas nous tuer tous. On ne tue pas une pensée. Elle est l'élément qui fonde la démocratie. Ce n'est donc pas en tuant un journaliste pour ses pensées, ses écrits que les roues de l'histoire vont cesser de tourner. Nous invitons nos détracteurs de toujours à plus

de discernement. LA DEPECHE hier comme aujourd'hui n'a pas changé. A chaque fois que le RPT mange ses enfants, elle se place toujours du côté des faibles. Tel fut notre comportement dans le cas des Barqué, Bitènèwé, Péré, Agbéyomé et autres. Donc, tous ceux qui mijotent dans l'ombre contre nous n'ont qu'à réfléchir plus d'une fois car le jour où leur tour arrivera, il faut qu'il y ait des fous comme nous pour les soutenir. Nous remercions tous ceux qui nous conseillent à la prudence tout en leur demandant de prier pour tous ceux qui sont hostiles aux débats contradictoires dans le pays. Ils sont les vrais ennemis de la Nation Togolaise.

Kao Victoire

Journée mondiale du Tourisme

Le ministre Kpabre-Sylli met l'accent sur le tourisme domestique

Hier la communauté internationale a célébré la journée mondiale du Tourisme. Celle-ci est placée sous le thème " Le tourisme et le rapprochement des cultures ". Cette journée est instituée par l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) pour permettre aux différents Etats de réfléchir sur les voix et moyens de booster ce secteur pourvoyeur de richesse et d'emplois.

Au Togo, l'accent est mis sur le tourisme domestique qui permet aux Togolais de mieux connaître leur propre territoire et ses diversités culturelles.

Nombreux sont des Togolais qui ne connaissent pas leurs propres localités à plus forte raison leurs cultures. Il faudrait développer ce type de tourisme pour permettre non seulement aux Togolais de connaître leur propre pays, d'apprendre à se connaître enfin de se fraterniser. C'est ce

per ce type de tourisme pour per-



mettre non seulement aux Togolais de connaître leur propre pays, d'apprendre à se connaître enfin de se fraterniser. C'est ce

que le ministre du Tourisme M. Batième Kpabre-Sylli a fait remarquer dans son message à la veille de la célébration de cette journée. Il a indiqué que la tendance actuelle du tourisme est tournée vers la culture par la connaissance des traditions, des us et coutumes, des modes de vie etc. favorisant une interculturalité et un rapprochement entre les visités et les visiteurs. Il a rappelé que la diversité ethnique constitue une richesse pour notre pays, avant de saluer les initiatives d'excursions qu'entreprennent les jeunes, des occasions qui leur permettent de découvrir la diversité culturelle de notre pays.

D.B

Journée Mondiale de la lutte contre la rage

Mieux vaut opter pour le vaccin préventif

La rage vient du latin " Rabere " et signifie " être fou ". C'est une maladie infectieuse virale, due à un virus de la famille des Rhabdoviridae du genre lyssavirus. Cette maladie commune à l'homme et à la plupart des espèces animales à sang chaud, domestiques ou sauvages, constitue également un facteur de décès puisqu'au déclenchement des effets généralement entre 20 à 60 jours après l'incubation, il n'y a rien à faire, l'homme a au maximum 5 jours à vivre. 1 à 2 enfants meurent de la rage dans le monde chaque 30 minutes. 55000 décès dans le monde, 23000 en Afrique et 50 au Togo (prévalence en très forte baisse au Togo) chaque année sont dus à la rage.

C'est à partir de ce constat qu'une journée mondiale de la rage a été instituée depuis 2005. Le Togo est à sa seconde célébration. Le lancement des activités de cette journée

sera marqué cet après midi par la vaccination préventive contre la rage à quelques animaux. Il est prévu au cours de cette célébration une séance de vaccination gratuite.

En prélude au lancement des activités de la Journée, le ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP) et celui de la Santé ont tenu à outiller les journalistes sur la rage hier dans les locaux de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) à Lomé.

Ouvrant les travaux de la rencontre, l'attaché du cabinet du MAEP, président du comité d'organisation de cette journée, M. Adodo Aboflan a précisé que la rage est un problème de santé publique. Il a indiqué que la formation des médias est une rubrique importante dans le dispositif du programme et a souhaité qu'une bonne communication soit faite pour pallier ce dégat malheureusement constaté dans les

foyers.

Ce sont les Drs. Pewe koffi et Wateba Ihou, respectivement vétérinaire et infectiologue qui ont entrepris les médias sur la rage. Ils ont fait savoir que selon le cycle épidémiologique, il ya trois types de rage : sauvage (renard, panthère...), urbaine ou citadine (chien, chat...) et chiroptère (chauves souris). Ils soulignent que les contagions se font par morsure, griffures, léchage, transmission in utero, inhalation. Ils conseillent qu'en cas de morsure la première chose à faire est de nettoyer la partie au savon et de s'adresser au service de santé le plus tôt possible. La meilleure solution pour lutter contre la rage reste surtout la vaccination préventive des personnes et des animaux de compagnie.

D.B

France

Sarkozy accumule les handicaps à sept mois de la présidentielle

Le basculement à gauche du Sénat, à sept mois de l'élection présidentielle, complique encore la situation de Nicolas Sarkozy, qui continue de croire en ses chances de réélection malgré une accumulation de handicaps.

Le chef de l'Etat ne veut voir dans la victoire du parti socialiste aux sénatoriales de dimanche que la suite logique des défaites de l'UMP à toutes les élections intermédiaires depuis 2007 et mise sur la nature très différente de la présidentielle.

Nicolas Sarkozy n'a pas changé de ligne, assure son entourage : " totalement déplacé " de parler de l'échéance de 2012 en pleine crise économique et financière et est " déterminé à travailler au quotidien pour les Français ".

Après un discours sur la réforme des universités lundi matin, il devait recevoir les syndicats de médecins, puis les ministres du Travail et du G20.

Les analystes politiques n'en estiment pas moins que le revers hautement symbolique de dimanche, dans un électoralat réduit à quelques dizaines de milliers de "grands électeurs" qui, depuis 50 ans, donnent une majorité à la droite au Sénat, traduit un mouvement profond dans le pays.

" Ça ne présage pas du résultat de 2012 mais il y a quand même d'importantes conséquences, politiques, psychologiques et institutionnelles ", estime Jérôme Fourquet, de l'Institut Itop.

Première conséquence politique : la gauche ne semble plus faire peur à un public modéré comme celui des "grands électeurs" et démontre qu'elle peut être majoritaire dans le pays, face à une UMP de nouveau menacée par les démons de la division.

"Ça crée une dynamique à gauche et un malaise et des doutes dans la majorité", souligne Frédéric Dabi, directeur du pôle opinion publique d'Itop.

Avec le risque que des voix s'élèvent de nouveau au sein du parti présidentiel pour demander si Nicolas Sarkozy est vraiment son meilleur candidat pour 2012.

PARLEMENT AU RALENTI

"Mezzo voce, certains vont se dire que cela commence à faire beaucoup et se demander si la droite a le bon candidat", estime Jérôme Fourquet. "Cette défaite fragilise la légitimité et l'autorité de Nicolas Sarkozy dans son propre camp."

Le chef de l'Etat n'a pas réussi à faire rentrer dans le rang des candidats dissidents dont les plus emblématiques,

comme son ex-conseiller Pierre Charon à Paris, ont réussi à se faire élire au détriment des candidats officiels.

"On risque d'avoir pendant quelques semaines une chasse aux coupables et des règlements de compte", dit Jérôme Fourquet.

Dans un contexte de crise économique aigue, la défaite de dimanche va aussi alimenter des questions sur la ligne politique du gouvernement et de l'UMP.

Sur le plan institutionnel, les dirigeants de la majorité essaient de se rassurer en invoquant le fait que l'Assemblée nationale a le dernier mot dans l'examen des projets de loi.

Un argument récusé par un sénateur UMP, qui rappelle que la révision constitutionnelle de 2008 donne aux sénateurs et députés la maîtrise de 50% de l'ordre du jour du Parlement.

" C'est là qu'on va voir les conséquences de la révision constitutionnelle ", souligne-t-il. " La gauche sénatoriale fera tout pour freiner le fonctionnement du Parlement, qui va tourner au ralenti jusqu'à la présidentielle. "

Sans parler de l'inclusion d'une " règle d'or budgétaire " dans la Constitution, qui paraît désormais exclue.

PRÉSIDENTIELLE PAS JOUÉE

" La présidentielle n'est pas jouée. Elle est encore loin, les votes ne sont pas cristallisés et le corps électoral très limité des sénatoriales n'est pas celui des présidentielles ", estime Frédéric Dabi. " Mais on a tous les ingrédients d'une campagne très difficile pour Nicolas Sarkozy. "

Le rejet du chef de l'Etat dans l'opinion publique, illustré par des sondages de popularité au plus bas, reste très fort après un rebond éphémère au début de l'été.

La défaite aux sénatoriales intervient en plein débâcle sur des affaires dans lesquelles sont mis en cause des proches du président.

Elle montre enfin que la politique étrangère, comme l'intervention en Libye, sur laquelle Nicolas Sarkozy mise pour assoir sa crédibilité, pèse de peu de poids dans l'opinion.

Reste qu'il est redoutable en campagne et dans l'adversité et que tout pronostic pour 2012 est prématuré en l'absence d'offre électorale " claire à gauche, soulignent les analystes.

Jacques Chirac, en 1995 et en 2002, a ainsi fait mentir les sondages qui le donnaient largement perdant.

Source : Reuters

.Le refus de la monnaie usagée par les agents économiques togolais .Un phénomène qui accentue la pauvreté dans nos pays

Le refus de la monnaie usagée au Togo devient de plus en plus inquiétant à tel point qu'il faille que la BCEAO morde au créneau pour communiquer sur cet aspect afin de situer les agents économiques togolais. Cette situation qui perdure fait au jour le jour des victimes. Le mercredi 21 septembre 2011, dame Afi ne disposait que d'un billet de 2000 F pour s'acheter quelques tomates et épices dans un marché de la place afin de faire le déjeuner à ses enfants. La pauvre femme s'est vue refuser le billet pour le simple motif qu'il était trop "vieux". Elle et ses enfants ont dû faire le jeûne forcé en attendant le mari qui n'est rentré que le soir. Ce fait, ajouté à bien d'autres comportements des Togolais en matière de refus de la monnaie usagée a suscité notre curiosité et nous a amenés à nous interroger sur la responsabilité de la banque centrale dans la circulation fiduciaire dans notre union monétaire.



M. Kossi Ténou, Directeur National BCEAO

re.

Les activités d'émission de la monnaie trouvent leur fondement principal dans le Traité du 20 janvier 2007 qui s'est, à la faveur de la réforme institutionnelle, substitué à celui du 14 novembre 1973 instituant l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) et dans les statuts de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). Dans son article 2, le Traité stipule que l'UOAO, constitué entre le Bénin, le Burkina, la Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo, se caractérise par la reconnaissance d'une même unité monétaire dont l'émission est confiée à la BCEAO. Par ailleurs, en vertu des dispositions de l'article 26 du Traité de l'UOAO, la Banque Centrale a le privilège exclusif d'émettre des signes monétaires, billets et pièces ayant cours légal et pouvoir libératoire dans les Etats membres de l'Union. A cet effet, les règles fondamentales de gestion des signes monétaires de l'Union sont régies par les statuts de la Banque Centrale notamment les articles 13 à 15. Dans ce cadre, la création et la démonétisation des signes monétaires sont décidées par le Conseil des Ministres de l'Union sur proposition du Comité de Politique Monétaire.

En contrepartie du privilège exclusif d'émission que les Etats membres lui ont concédé, notons que la Banque Centrale est chargée de veiller à l'entretien de la circulation fiduciaire. En vertu de cette obligation, la BCEAO est investie d'une mission de service public qui consiste à mettre, à la disposition des économies nationales, des signes monétaires en quantité suffisante et de qualité satisfaisante. L'exercice de cette mission incombe au sein de la BCEAO, à la direction de l'Emission au siège et aux agences dans les directions nationales.

Comprendre l'entretien de la circulation fiduciaire

Selon nos informations, la gestion de l'émission incombe au sein de la BCEAO à la Direction de l'Emission, au Siège et aux services

de caisse dans les directions nationales qui comprennent chacune une Agence principale et une ou plusieurs agences auxiliaires. Au Togo, on a une Agence Principale à Lomé

et une auxiliaire à Kara. Chaque service de caisse dispose d'un atelier de tri, dédié principalement au tri des billets versés par la clientèle institutionnelle (banques, établissements financiers, trésor) et le public. C'est une opération qui consiste en la séparation en "valides" et "usés", au tri, par lettre d'identification et en l'authentification des signes monétaires. Ces différentes tâches sont assurées, d'une part manuellement par les agents de tri et d'autre part, à l'aide des machines. Toujours dans le cadre de la circulation fiduciaire, la Banque Centrale délivre aux banques, aux établissements financiers et au trésor, par prélèvement sur leurs comptes à la BCEAO, des billets et pièces de monnaie neufs ou valides, issus du tri.

En outre, elle reçoit en versement à ses guichets les billets et pièces de monnaie collectés auprès du public par les banques, les établissements financiers et le trésor. En effet, il est fait obligation à la clientèle institutionnelle de reverser systématiquement à la Banque Centrale les signes monétaires, à charge pour celle-ci de ne remettre en circulation que les seuls billets et pièces de bonne qualité après triage. Malheureusement, beaucoup d'institutions financières togolaises ne respectent pas cette disposition. Conformément au règlement relatif aux opérations de versement et de retrait de fonds à la BCEAO, les billets versés aux guichets de cette dernière doivent faire l'objet au préalable d'un pré-tri consistant à isoler les billets mutilés, agrafés, ou munis de scotch. Périodiquement, la Banque Centrale procède au retrait de la circulation et à la destruction des billets et pièces de monnaies usagées et pour répondre à la demande en moyens de paiement consécutive à la croissance économique, elle procède à des commandes de billets et pièces de monnaie neufs

Le comportement atypique du Togolais

De tout ce qui précède, on retient que l'entretien de la circulation fiduciaire incombe à la BCEAO

et ses partenaires directs. On ne sait pour quel motif nous, Togolais, avons décidé de refuser tel billet ou telle pièce parce qu'il ou elle est usagé(e). Le constat est que contrairement aux autres pays de l'Union, le problème est plus récurrent chez nous au Togo. Pourtant, nous sommes parmi les moins lotis financièrement. Par ailleurs, on sait bien que l'émission monétaire est l'apanage de la BCEAO, qui a mis en place un dispositif pour retirer de la circulation la "mauvaise" monnaie, en partenariat avec les banques locales.

Il y a de cela quelques années, tous ceux qui disposaient de la monnaie usagée, allaient s'approvisionner dans les stations d'essence ou faire les achats chez les grossistes qui traitent directement avec les banques et cela se passait sans problème. Maintenant, ces grossis-

tes et stations d'essence aussi refusent la monnaie "fatiguée". De même, dans certaines institutions financières privées ou paraétatiques, on refuse de recevoir cette monnaie, non pas parce qu'elle est fautive, mais qu'elle est "fatiguée". Chez les particuliers au marché et aux abords des routes, c'est une autre paire de manches. Si vous disposez d'une seule pièce, ne vous aventurez pas chez une revendeuse de bouillie par exemple, de peur que votre pièce ne soit refusée parce qu'elle est usagée. Ceux qui ont un peu de moyens, quand ils reçoivent ces genres de pièces, finissent par les jeter. Ceux qui n'en ont pas et qui ne jurent que par ça vont faire comment ?

La responsabilité de la direction nationale de la BCEAO

Etant donné que le phénomène n'est pas le même dans tous les

pays de l'Union et que la gestion de l'émission incombe au sein de la BCEAO à la direction de l'Emission, au Siège et aux services de caisse dans les directions nationales qui comprennent une Agence Principale et des agences auxiliaires, il faudrait des actions de sensibilisation émanant de la direction nationale pour amener les agents économiques togolais à ne pas refuser de l'argent. Ce refus est un frein au développement. La direction nationale de la BCEAO doit sensibiliser les banques togolaises, les institutions financières et le trésor à se conformer à l'obligation de collecter et de reverser systématiquement les signes monétaires collectés auprès du public et à mettre à la disposition de ce dernier les billets et pièces reçus de la BCEAO.

Vivien Tchak

Facilitation des transports au sein de l'UEMOA et de la CEDEAO

L'étude sur la pérennisation de l'Observatoire des Pratiques Anormales en validation

Le secteur des Transports au sein de la CEDEAO et de l'UEMOA est confronté à des problèmes et dysfonctionnements causés par des pratiques anormales observées dans les différents pays. En vue de lutter efficacement contre cet état de chose et permettre une bonne gouvernance routière permettant de rendre le secteur plus compétitif, l'UEMOA en collaboration avec la CEDEAO et l'appui financier et technique de l'USAID (Agence des Etats Unis pour le développement international) à travers le West African Trade Hub (Centre Africain pour le Commerce) a mis en place l'Observatoire des Pratiques Anormales (OPA). Cet organe vise notamment à identifier, analyser les faits, pratiques, irrégularités et abus constatés sur les axes routiers et les porter à la connaissance du public, amener les autorités concernées à prendre des décisions et mesures correctrices appropriées et sensibiliser les acteurs du système des transports sur les pratiques anormales le long des corridors. Les experts et cadres de ces institutions sont réunis depuis le 27 septembre 2011 à Lomé pour valider le rapport d'étude sur la pérennisation de l'OPA. La cérémonie d'ouverture a eu lieu en présence des représentants des institutions régionales, du représentant de la Commission de l'UEMOA, des membres du corps diplomatiques, des représentants des partenaires et des personnalités administratives. Dans son allocution, M. Hamidou MALLAH, directeur du cabinet de l'Aménagement du Territoire Communautaire, des Transports et du Tourisme au sein de l'UEMOA a souligné que l'OPA a été mise en place suite à l'exécution des réformes visant la suppression des entraves à la libre circulation des personnes et des biens (construction des postes de contrôle juxtaposés ; harmonisation des procédures et normes de contrôle). On note par ailleurs la manifestation de la volonté politique dans certains Etats

et une prise de conscience des acteurs concernés par l'OPA. Cet atelier permettra selon lui d'analyser les conclusions de l'étude menée sur l'OPA en vue de faire des propositions visant la pérennisation et l'efficacité de cet instrument pour l'amélioration du transport dans notre espace commun. Selon le directeur régional de l'USAID, M. Brinton Bohling, l'appui de son institution dans la mise en place de l'OPA permet d'assainir le secteur des transports dans la sous-région et

Patrick SPIRLET a rappelé que l'UE à travers le 9e FED, a financé le projet de facilitation des transports au sein de la CEDEAO. Cette réunion est selon lui l'occasion de réfléchir sur la manière d'étendre les pratiques de l'OPA et de discuter de conclusions menées par l'étude pour un changement dans ce secteur clé de l'économie. La directrice de cabinet du ministère des Transports, Mme Tségan Yawa Djigbodji, cette réunion doit être un forum d'échanges et de partages



de faciliter le trafic commercial. Pour sa part l'ambassadeur des USA au Togo, M. David KAUPER a souligné que le gouvernement des USA est déterminé à renforcer la collaboration pour réduire les coûts de transports. Les pratiques de corruption au niveau des points de contrôle créent l'incertitude dans les coûts et retards, décourageant les commerçants et les investissements. Ceci empêche l'Afrique de l'Ouest de réaliser son potentiel économique. L'idée de développer un observatoire des transports est par ailleurs une étape idéale pour les prochaines initiatives de gouvernance routière. Il a ajouté que tous les efforts doivent être déployés pour s'assurer que le transport facilite les échanges commerciaux, permet aux affaires de se développer et de prospérer. Le chef de la délégation de l'UE, M.

des expériences sur les pratiques routières. L'impact négatif des raquettes et de certaines mauvaises pratiques sur les routes doit interpeller tous les acteurs des transports, car ils entraînent le chemin de la croissance économique de nos pays. Il est aussi important selon elle de financer et de soutenir cet outil pour en faire un dispositif régional plus performant pouvant contribuer à assainir les transports. Elle a pour fin souhaité que de cette réunion sortent des recommandations fortes dans l'intérêt des Etats. Cette réunion qui prend fin demain donne ainsi la chance à cet organe de contrôle des pratiques anormales de contribuer à l'observation et à la pratique des bons comportements en matière de transit et de transport dans notre sous-région.

Simplice BAM

Admission de la Palestine à L'ONU

Tirs de barrage de l'Occident

Lorsque l'OTAN a chassé Kadhafi du pouvoir en Libye, lorsque les forces licomes et autres ont chassé Gbagbo pour installer OUARTARA en Côte d'Ivoire, on a vu des Africains jubiler en saluant le "sauvetage" opéré par l'homme blanc, espérant qu'un jour qu'on vienne les débarrasser aussi de la tyrannie qui les écrase dans leur pays.

Tous ceux qui ont pensé de cette façon ont eu tort. Ils ont fait preuve d'ignorance. Car partout où les Blancs interviennent militairement, ils ne le font pas pour les beaux yeux des populations locales. Ils n'en ont cure.

Les Blancs interviennent partout dans le monde pour protéger leurs intérêts économiques, politiques et géographiques. C'est tout. Qu'on nous cite un seul exemple où l'Occident et son bras armé, l'OTAN, sont intervenus pour sauvegarder la démocra-

tie comme ils se plaisent à le dire honteusement. Les intellectuels africains endurcis qui refusent de reconnaître le vrai visage de l'Occident, de l'homme blanc, nous les renvoyons à ce qui vient de se dérouler la semaine dernière à l'ONU où le président Palestinien, Mahmoud Abass, après s'être fait endormir, a décidé de soumettre à l'ONU la reconnaissance de son Etat.

A quoi avons-nous assisté ? Aux tirs de barrages de tous les pays occidentaux. Et comme à leur habitude, ils ont déployé les grands médias dont ils disposent pour endormir le reste du monde. C'est ainsi que les maîtres du monde sont passés devant la Tribune de l'ONU pour faire leur show médiatique. Même OBAMA qui, il y a un an, avait déclaré que les Palestiniens avaient droit à un Etat, a fait marche arrière. Malgré leurs tapages, rien n'y fut.

Mahmoud Abass soutenu par tout un peuple et la majorité du pays à l'ONU ne s'est pas laissé intimider par les sirènes de l'Occident. Il est allé jusqu'au bout. Les Palestiniens vivent une situation qu'aucun peuple auparavant n'a vécue. Même le nazisme n'était allé si loin dans les massacres lors de la 2e guerre mondiale. Les crimes des Juifs en Palestine sont atroces et dépassent toute imagination. Comment accepter que des dirigeants à la tête des pays civilisés acceptent qu'un autre Etat soumette un peuple à autant d'horreur comme le fait Israël en Palestine ?

Les Palestiniens sont chassés de leurs terres. D'autres ont vu leurs maisons encerclées de murs et on ne leur offre comme issue que de circuler à travers des trous comme des rats. Des petites filles palestiniennes sur la

route de l'école sont fauchées par les armes israéliennes. Aïh. Nous vivons dans quel monde ? Israël, tête de pont de l'Occident

Pourquoi tant de soutien aveugle à un régime passé maître dans la violation massive des droits de l'Homme ? La réponse se trouve dans l'utilisation que les Occidentaux font de l'Etat Juif. Officiellement, ils soutiennent les Juifs à cause du nazisme et l'holocauste que ce peuple a connus dans l'histoire. Si tel est le cas, Israël n'est-il pas mieux placé pour respecter les droits des autres peuples pour avoir subi les exactions du nazisme ? Mais hélas !

En réalité, en encourageant en 1948 le retour des Juifs en Palestine, les vainqueurs de la Grande Guerre avaient déjà en tête des calculs politiques et géostratégiques. Il était simplement

question de créer un Etat juif au Moyen Orient, le soutenir militairement pour servir de force tampon pour surveiller les régimes arabes du Proche et Moyen Orient. Et nous le voyons tous les jours. Pendant 60 ans, le soutien de l'Occident à Israël n'a jamais faibli et c'est avec les puissants services israéliens que l'Occident a ses mains mises sur les immenses richesses de la Région. La Turquie, autre pays (musulman) manipulée par les Occidentaux pour leur basse besogne au Moyen Orient est revenue à la réalité quand son Premier ministre qualifié Israël de l'enfant "gâté du monde".

Avant lui, l'ancien Premier ministre de Malaisie avait déclaré qu'Israël règne sur le monde par procuration. Combien de temps cela va durer ?

KAO Victoire

AVIS DE DECES

Le ministre de la Communication

Le chef du canton de Pya

M. Pekpeli Toyi, chef quartier de Pya-Poudè

M. Awili Essotahanno Tchékpi Victor, doyen de la famille Awili

M. Awili Abalo Jonas, ses femmes et leurs enfants

M. Poutouli Wanigüé, doyen de la famille Poutouli, sa femme et leurs enfants

Le colonel Sizing, ses sœurs et leurs familles

L'amicale des ressortissants de Pya et Bohou à Lomé

Les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur d'annoncer le décès de leur très cher et regretté :



AOULI Poutouli

Directeur général de la Communication

Ancien directeur de la TVT

Survenu au CHU Tokoin de Lomé le mardi 13 septembre 2011 dans sa 47^e année

Dans l'impossibilité de vous toucher individuellement pour vos nombreux marques de sympathie et d'affection, vous renouvelent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après : A Lomé

Jeudi 29 sept. 2011

18 H 30 : veillée de prières et de chants au domicile du défunt à Agoé Ahonkui non de l'école Clémence Divine

Vendredi 30 septembre 2011.

11h 00 à 12 h 00 : Exposition du corps au domicile du défunt

13h 00 : Départ du corps pour Kara (Pya)

A Pya

20h 00 : Veillée de prières et de chants dans la maison Aouli à Pya-Poudè, non loin du Collège d'Enseignement Technique (CET) de Pya

Samedi 1er octobre 2011

7h 00-8h00 : Exposition du corps

8h 30 : Levée du corps

9h 00 : Culte d'enterrement dans l'EEPT, paroisse de Pya-Towouda

10h 30 : Enterrement au cimetière du quartier Poudè

Dimanche 2 octobre 2011

9h00 : Culte d'action de grâce à l'EEPT, paroisse de Pya-Towouda.

Les salutations d'usage seront reçues dans la maison mortuaire

N.B. : Ni gerbe, ni couronne

Lutte contre la prolifération illicite des Armes

Les experts de l'UA en réunion pour une Stratégie sur les armes et une Position commune sur le Traité sur le Commerce des Armes

La prolifération anarchique et le transfert illégal des armes est une des principales causes de conflits et d'insécurité en Afrique. Les Etats africains conscients de la menace que représente le mauvais usage des armes pour la stabilité sociale et le développement du continent, ont décidé de s'engager dans une dynamique commune à travers l'élaboration d'une stratégie continentale pour le contrôle de ces armes. Des experts gouvernementaux de l'UA, les délégués des communautés économiques régionales et des organisations de la société civile se sont réunis depuis lundi à Lomé, pour réfléchir sur les stratégies à élaborer pour des actions communes sur la circulation et le commerce des Armes en Afrique. Cette rencontre est organisée par la Commission de l'Union Africaine(UA), en partenariat avec le gouvernement togolais et l'appui technique du Centre Régional des Nations Unies pour la Paix et le Désarmement en Afrique (UNREC). Elle vise à adopter le document de stratégie sur les armes légères et de petit calibre(ALPC), son plan d'action, et à élaborer une position commune africaine relative au Traité sur le Commerce des Armes (TCA). La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence des membres du gouvernement togolais dont le ministre de la Sécurité, M.Gnama Latia et d'autres personnalités. Pour M. Ali Nadjombé, président de la Commission Nationale de Lutte contre la Prolifération Illicite des Armes Légères et de Petit Calibre du Togo, au moment où l'Afrique est tourmentée par des conflits alimentés par les armes, il est opportun pour les dirigeants d'adopter des mécanismes d'actions en vue de faire face à ces

engins dont la mauvaise utilisation est une menace pour la sécurité collective et la vie des populations. Le directeur de l'UNREC, M. Ivor Richard FUNG a souligné dans son allocution que la violence qu'a connue et que connaît certains pays africains engendre une prolifération et circulation massive des armes menaçant la sécurité sous-régionale. Cette stratégie qui sera adoptée est le reflet de la volonté politique des Etats à engager une action concrète et efficace sur le contrôle des armes en Afrique. Dans son discours d'ouverture, le représentant du Chef de l'Etat, M.Solitoki Esso a rappelé le

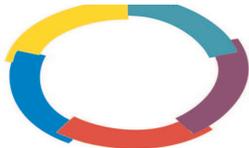
tés économiques, la criminalité urbaine et le phénomène des enfants soldats. Face à ce fléau des armes, cette réunion permettra de se doter d'un instrument juridique fort, inviolable et équilibré qui prend en compte les réalités des différents Etats. Elle est une occasion pour les experts de travailler avec plus de synergie vers l'adoption de politiques communes sur la circulation des armes, a-t-il ajouté. Cette réunion qui prend fin demain, permettra aux Etats africains en plus de l'adoption de la stratégie sur les armes légères, d'élaborer et de présenter une position commune de l'Afrique sur



contexte géopolitique et sécuritaire en Afrique, marqué par l'instabilité, le terrorisme, les conflits armés, les braquages...etc. L'élément déterminant de ces crises incessantes selon lui, est la circulation illicite des armes utilisées dans les trafics et les conflits inter-Etats. Cette situation engendre des conséquences humaines et économiques notamment les pertes humaines et le déplacement des populations, l'instabilité des activi-

la question afin de promouvoir l'adoption d'un TCA fort. Cette rencontre des experts se tient en pré-lude à la conférence des Nations Unies en juillet 2012 à New York en vue d'élaborer et d'adopter un instrument global et juridiquement contraignant établissant des normes internationales communes pour le transfert des armes classiques.

Simplice BAM



Avec le soutien financier de l'Organisation Internationale de la Francophonie

APPEL A CANDIDATURES

Dans le cadre de l'exécution de " Cultures en ligne ", projet consacré à la création et à l'animation d'un espace virtuel de diffusion de l'information artistique et culturelle par des acteurs et associations culturels issus de trois (03) pays francophones de l'Afrique de l'ouest (Bénin, Niger et Togo), avec le soutien financier de l'Organisation Internationale de la Francophonie, les Editions Plurielles (Bénin) en partenariat avec l'Association Kadam-Kadam (Togo) lancent un appel à candidatures pour le recrutement d'un (01) journaliste culturel, d'un formateur en informatique et pour la sélection de 09 organisations culturelles togolaises.

I- Poste de journaliste
Mission : Animer à Lomé, pendant deux (02) jours, une (01) session d'initiation aux techniques journalistiques de base et de critique d'arts au profit de trente (30) acteurs culturels togolais.

Profil / Conditions :
- Etre un journaliste professionnel exerçant au Togo
- Justifier d'une spécialisation dans le traitement de l'information culturelle

II- Poste de Formateur en informatique
Mission : Animer à Lomé, pendant trois (03) jours, une session de renforcement de capacités d'acteurs culturels (30) en maîtrise des logiciels courants (Windows, Word, Excel Powerpoint) et d'Internet

Profil/Conditions :
- Etre un informaticien exerçant au Togo ;
- Justifier d'une bonne expérience en matière de renforcement de capacités ;
- Travailler pour/diriger un cabinet spécialisé en formation en TIC, une agence conseil en TIC ou justifier du statut de consultant en TIC.

III- Les organisations culturelles
Mission : Participer aux différentes activités du projet en qualification culturelle

Justifier d'une bonne expérience en matière de renforcement de capacités

d'organisations associées

Description de l'implication des organisations associées :

- Déléguer 03 membres actifs (ve) s pour participer aux sessions de renforcement de capacités ;

- Assurer la veille informationnelle à travers la contribution à l'animation du site internet www.kadam-kadam.org ;

- Collecter, traiter et envoyer les informations à l'administrateur du site ;

- Contribuer à la réalisation du répertoire des acteurs et des organisations culturelles du Togo ;

- Contribuer aux travaux de suivi et d'évaluation des activités du projet

Profil / Conditions :

- Etre une organisation de nationalité togolaise enregistrée officiellement ;

- Etre une organisation à caractère culturelle ou avoir pour principales activités la promotion et la valorisation du patrimoine artistique et culturel national ;

- Avoir une expérience, en termes d'activités sur le terrain, d'au moins deux (02) ans.

- Favoriser l'implication des femmes et des jeunes de moins de trente (30) ans dans les différentes équipes et dans l'organisation des activités.

Dépôt des candidatures :
Les dossiers de candidature doivent être impérativement composés :

*Pour les prestataires (journaliste, informaticien)

- d'une lettre de motivation adressée au Chef d'antenne Togo du projet " Cultures en ligne " précisant les contacts de l'organisation ;

- d'un curriculum vitae détaillé ;

- des copies légalisées des justificatifs des titres et diplômes mentionnés dans le dossier ;

- une offre technique et financière ;

- une proposition de document pédagogique de la formation.

*Pour les organisations culturelles

- Une demande adressée

au Chef d'antenne Togo du projet " Cultures en ligne " précisant les contacts de l'organisation ;

- Une copie du récépissé ou d'enregistrement de la structure ou de l'extrait du journal officiel ;

- Une fiche synthétique (03 pages au plus) des activités exécutées au cours de l'année précédente (2010).

Les dossiers de candidature, comportant les adresses téléphoniques et électroniques fiables des postulants, devront être envoyés par mail à koubialanda@yahoo.fr et en copie à e.plurielles@gmail.com ou déposés au siège l'Association Kadam-Kadam sis à Logopé, quartier Anonkui (à côté de la clôture du camp de police de Logopé) avec la mention "A l'attention de l'Association Kadam-Kadam" ou au centre culturel Kadam-Kadam à Kové (derrière l'Eglise Catholique de Kové) au plus tard le 05 Octobre 2011. Pour tous renseignements, veuillez contacter le +22 35 83 36/ 90 89 11 25/ 91 43 24 22 / 90 35 96 32.

APPEL D'OFFRES

L'animation d'un espace virtuel de diffusion de l'information artistique et culturelle, avec le soutien financier du Fonds Francophone des Inforoutes de l'Organisation

Internationale de la Francophonie, les Editions Plurielles (Bénin) en partenariat avec l'Association Kadam-Kadam (Togo) lancent un appel d'offres pour

l'acquisition d'équipement informatiques.

La participation est ouverte à égalité de concurrence aux entreprises légalement installées au Togo et

fournissant Dans le cadre de l'exécution de

" Cultures en ligne ", projet consacré à la création et à les garanties techniques et juridiques requi-

ses. Le présent appel d'offres est réparti en quatre (04) lots définis comme suit

Lot 1

N°	Désignation	Caractéristiques minimale	Quantité
1	Ordinateur de bureau ; pentium IV	2 Go de Ram; 360 Go de DD; écran plat 17p; graveur DVD	05
2	Clés USB	1 Go	18

Lot 2

N	Désignation	Caractéristiques minimale	Quantité
1	Ordinateur de bureau ; pentium IV	2 Go de Ram; 360 Go de DD; écran plat 17p; graveur DVD	04
2	Ordinateur VI (serveur)	3 Go de Ram; DD 500 Go; écran plat 17p; graveur DVD	01

Lot 3

N	Désignation	Caractéristiques minimale	Quantité
1	Onduleurs	650 VA	09
2	Onduleurs	1000 VA	1
3	Régulateur	2000 VA	1
4	Appareil photo numériques	10 Méga pixels	09

Lot 4

N	Désignation	Caractéristiques minimale	Quantité
1	Imprimante	Laser HP ; blanc-noir	01
2	Scanner		01
3	Routeur		01

- Les prestataires devront préciser dans les offres, les autres caractéristiques éventuelles et les marques des équipements.

- Tout candidat admis à concourir peut soumissionner, s'il le souhaite, à

tous les lots du présent avis d'appel d'offres. Toutefois, il ne peut être retenu que pour un seul lot.

- Les offres devront être valides pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date

de leur soumission.

Dépôt des offres :

Les offres établies en trois (03) exemplaires (01 original + 2 copies) en langue française, comportant les adresses téléphoniques

et électroniques fiables des postulants, devront être déposés au siège de l'Association Kadam-Kadam sis à Logopé, quartier Anonkui (à côté de la clôture du camp de police de Logopé) ou au centre

culturel Kadam-Kadam à Kové (derrière l'Eglise Catholique de Kové) au plus tard le 05 Octobre 2011. Pour tous renseignements, veuillez contacter le +22 35 83 36/ 90 35 96 32 / 90 89 11 25/98 59 12 47.



POUR TOUS VOS BESOINS DE COMMUNICATION NOS PRIX CHUTENT.

OFFREZ-VOUS LA SOLUTION QUI VOUS CONVIENT



INTERNET

jusqu'à **80%** de réduction* sur le forfait internet

mba fri
mabé fri
mèbè fri
m'fri
m'bé fri
mèwè fri
mlé fri

VOIX

jusqu'à **0,27^F TTC/**seconde soit **16^F TTC/min***



* Selon l'offre choisie.

Qu'est-ce que m'fri ?

m'fri est une offre de TOGO TELECOM, qui permet au souscripteur de payer, pendant la durée choisie, un **forfait mensuel**, donnant droit à une **communication avantageuse** variable selon le type d'offre choisie et selon la destination de l'appel.

Deux (2) options s'offrent à celui qui souscrit : le **prépaiement** ou le **post-paiement**

- Pour l'option **prépaiement**, la durée de **validité du forfait m'fri** est de **trois (3) jours** cycliques à compter de la date de la recharge.
- Pour les offres en **post-paiement**, elle est d'**un (1) mois** **calendaire** à compter du premier jour du mois suivant le mois de souscription.

Le client peut à tout moment, changer d'option à sa convenance et passer du prépaiement au post-paiement ou vice-versa.

À qui s'adresse m'fri ?

L'offre s'adresse à **tout le monde, quel que soit le profil.** (Entreprises, ménages, jeunes, professions libérales... etc.)

Avant la signature d'un contrat m'fri, trois conditions spécifiques déterminent les personnes éligibles :

1. Avoir été client illico de TOGO TELECOM pendant au moins trois (03) mois, excepté les nouveaux clients HELUM,
2. Avoir souscrit au contrat d'abonnement d'une offre m'fri,
3. Ne pas avoir souscrit au service de renvoi d'impulsion.

Service client : 112 (3 impulsions par appel)
Dérangement : 119 (Appel gratuit)

POUR EN SAVOIR PLUS, APPELEZ LE 112 OU VOTRE GESTIONNAIRE.

TOGO TELECOM, La Référence

www.togotelecom.tg

HOTEL SHERATON-KARA

Vous souhaitez Joyeux Noël et Bonne Fête de Fin d'Année



***CHEZ NOUS , VOUS
ETES CHEZ VOUS***

**Côte Ouest, Village SOS-Kara
Téléphone : 661 03 61/232 94 00**